Jeunesse pour l'Europe: établissement de la 3ème phase du programme d'échanges de jeunes 1995-1999

1993/0474(COD) - 23/03/1994 - Comité économique et social: avis, rapport

Le Comité demande la création de banques de données adéquates, notamment pour les jeunes moins favorisés. Le programme "Jeunesse pour l'Europe" comprenait jusqu'à présent des échanges avec des pays tiers d'Europe centrale et orientale, du Bassin méditerranéen et d'Amérique latine. Eu égard aux priorités du PE en matière de dépenses jusqu'à présent, le Comité souhaiterait que la Commission développe sa propre approche à cet égard en se basant sur des critères objectifs. Il conviendrait de faire clairement savoir à toutes les structures nationales que, dans la proposition à l'examen, le terme "résidents" désigne les personnes qui vivent dans l'Union européenne. Il ne devrait exister aucune différence entre résident et citoyen dans les candidatures à ce programme. Cet avis a été adopté à l'unanimité.